



INSTITUT
DIDEROT

Les Carnets des Dialogues du Matin

RONY BRAUMAN
& GÉNÉRAL HENRI BENTEGEAT

L'avenir de la guerre

Les Carnets des Dialogues du Matin

RONY BRAUMAN
& GÉNÉRAL HENRI BENTEGEAT

L'avenir de la guerre

Sommaire

Avant-propos p. 5
Jean-Claude Seys

L'avenir de la guerre p. 7
Rony Brauman & Général Henri Bentégeat

Les publications p. 43
de l'Institut Diderot

Avant-propos

La guerre a toujours existé, avant les hommes même si on en croit les mythes nombreux mettant en scène des combats entre les Dieux ; les premiers écrits historiques relatent généralement des guerres et la *Bible* lie indissociablement le destin humain à la guerre à travers l'image des cavaliers de l'Apocalypse pour lesquels elle constitue un moyen d'apporter mort et désolation aux humains.

Ce que nous disent nos orateurs, observateurs et parfois partie prenantes à des conflits modernes, est que la guerre a changé, et pourrait changer encore.

Toute violence collective n'est plus considérée comme guerre ; celle-ci ne désigne que « les conflits armés dans les relations internationales » selon le Général Bentegeat c'est-à-dire des conflits entre entités étatiques.

Les autres formes d'affrontement collectif appellent d'autres désignations : conflits tribaux, révolutions, opérations de police internationale ou de maintien de la paix, etc.

Il ne s'agit pas de sémantique : les guerres sont soumises à un minimum de règles juridiques, non seulement aux Conventions de la Haye et de Genève, mais également à un début de gouvernance internationale assurée par l'ONU, qui peut donner sa légitimité à une action militaire, alors que les autres formes de conflits n'y sont pas soumises.

Prévoir l'avenir de la guerre n'est donc pas prévoir l'avenir de la violence collective ; si le rôle de la guerre semble devoir se réduire, cela peut signifier que le minimum de consensus nécessaire pour qu'existe un droit

de la guerre permet aussi d'en éviter certaines, mais c'est peut-être aussi que la violence tend à contourner les obstacles qui freinent son expression, ou bien encore que l'organisation du monde en Etats, n'est pas la « fin de l'Histoire ».

Jean-Claude Seys
Président de l'Institut Diderot

L'avenir de la guerre

I. LA RESPONSABILITÉ DE PROTÉGER : UN CASSE-TÊTE ÉTHICO-POLITIQUE

Rony Brauman

A. Du droit d'ingérence et de la responsabilité de protéger

Commençons par tordre le cou à une formule qui est plus trompeuse qu'utile à la réflexion sur l'avenir de la guerre : celle de « droit d'ingérence ». Il n'existe pas, au point de vue du droit international, de « droit d'ingérence » et la France est le seul pays du monde où cette notion connaît un certain succès public. Le droit d'ingérence a d'abord été forgé comme un oxymore : c'était un coup rhétorique, dont je ne ferai pas ici l'historique, mais qui date en tout cas de la Guerre Froide, bien avant les actions humanitaires¹. Par contre, s'il n'existe aucun droit positif qui se réclame effectivement de cette philosophie du « droit d'ingérence », il n'en reste pas moins que la question qu'il soulève, à savoir « que faire face aux massacres de masse ? » est une question essentielle. Elle a d'ailleurs trouvé une traduction en 2005 avec l'adoption,

1. La formule a été forgée par Jean-François Revel pour stimuler le soutien aux intellectuels persécutés par les régimes communistes d'Europe.

par le Conseil de Sécurité de l'ONU, de la notion de « responsabilité de protéger », qui désigne une résolution ou un mécanisme au nom duquel on peut activer le chapitre 7 de la *Charte des Nations-Unies* et recourir à l'usage de la force en cas de « crimes de guerre », « crimes contre l'humanité », « génocide », « purification ethnique ». Tels sont les quatre motifs qui permettent d'invoquer la responsabilité de protéger. Cette dernière étant activée par le Conseil de Sécurité, elle est nécessairement soumise à la bonne volonté de ses cinq membres permanents, comme cela se voit actuellement en Syrie. L'insurrection et la répression en Lybie, sur lesquelles je vais revenir ensuite, ont constitué la première situation donnant lieu à la mise en œuvre de ce mécanisme. L'autre était la Côte d'Ivoire. L'une des grandes questions posées à propos de l'avenir de la guerre tient précisément dans l'usage et le devenir futur de cette notion de « responsabilité de protéger », qui ne va pas sans soulever de nombreuses interrogations.

B. Qu'est-ce qu'une guerre juste ?

Critères juridiques et problèmes éthico-politiques

Pour répondre à ces problèmes posés au sujet de l'avenir de la guerre, j'ai choisi de les interroger sous l'angle de ce qu'il est convenu d'appeler les « *guerres justes* ». La doctrine de la guerre juste présente l'étonnante particularité d'avoir traversé les siècles avec une stabilité remarquable. Les cinq critères que Saint-Thomas avait définis au XIII^{ème} siècle se retrouvent ainsi, du moins formellement, presque intacts aujourd'hui, même si naturellement leur contenu a changé. Ces cinq critères sont les suivants : l'autorité légitime, la cause juste, l'usage de moyens proportionnés, l'usage de la guerre en dernier recours,

et l'existence de chances raisonnables de succès. Naturellement, le souverain légitime et la cause juste, à l'époque de Saint-Thomas et à notre époque, ne sont plus les mêmes. La Papauté et la défense de la Chrétienté comme cause légitime étaient les principales sources d'inspiration au Moyen-âge ; l'autorité légitime est plutôt désormais le Conseil de Sécurité et la cause légitime, nous venons de le voir, renvoie à la prévention des crimes de masse ou des atrocités.

Pour la brièveté de présentation, je mettrai ici de côté les trois premiers critères qui me semblent *relativement* « simples », au sens où ils relèvent aujourd'hui de questions *juridiques* : l'autorité, la cause et les moyens sont fixés par le droit international². En revanche, je m'intéresserai aux deux derniers, que je qualifierai d'*éthico-politiques*, à savoir l'usage de la guerre comme dernier recours et les chances raisonnables de succès. Il s'agit en effet de questions qui se situent au croisement de l'éthique et du politique, au sens où ils exigent une attitude prudentielle et stratégique qui engage des choix politiques et éthiques hors d'un cadre juridique bien déterminé.

C. Une guerre de dernière intention ?

On peut ainsi constater, par exemple, que la guerre de Lybie a été une guerre « *de première intention* » et non de dernier recours. Elle a été décidée très vite, la montée en puissance militaire s'est faite en quelques semaines entre le 15 février, date des premières manifestations à Bengazi, et le 8 mars, date de la reconnaissance par la France du Conseil National

2. Cela ne signifie pas qu'ils ne posent pas de graves problèmes, comme nous le verrons dans la discussion, mais qu'ils sont susceptibles d'être définis dans un cadre juridique précis.

de Transition. Ce conseil n'avait alors qu'une semaine d'existence et sa composition était pratiquement inconnue, mise à part la présence de quelques notables du régime de Kadhafi, qui n'étaient pas là pour inspirer une confiance illimitée en matière d'attachement aux droits de l'Homme... L'option de la guerre a très vite été retenue à l'Elysée, peut-être aussi à Downing Street, en tout cas du côté de Doha au Qatar. Cette guerre est, à mon avis, au départ une *guerre franco-qatarie de première intention*. Les chercheurs et les historiens diront si je me suis trompé.

L'affirmation selon laquelle la guerre était absolument nécessaire a été répétée sans cesse, ne serait-ce que pour disqualifier tous ceux qui se présentaient pour proposer une médiation, qu'il s'agisse de la Turquie, de l'Union Africaine, voire de l'entourage immédiat de Kadhafi. Du point de vue des critères éthico-politiques de la guerre juste, ce cas contraste, par exemple, avec ce qui se passe en Syrie. Si jamais – ce que je ne crois pas – il y avait un engagement militaire en Syrie, on pourrait effectivement affirmer qu'il s'agit d'un usage de la guerre en dernier ressort, tous les moyens diplomatiques et politiques ayant été épuisés. C'est exactement le contraire qui s'est passé en Lybie. Je ne sais évidemment pas ce qu'une médiation aurait donné et je me garderai bien de prétendre que, si la négociation avait été engagée, la voie aurait été dégagée et qu'une transition pacifique et politiquement heureuse se serait produite... Je ne vais pas me lancer dans de telles prédictions à jamais invérifiables. Mais je me borne à constater qu'aucune attention n'a été prêtée à la solution politique et que l'usage de la force a été choisi immédiatement.

D. Petite casuistique de l'usage de la force

L'autre critère éthico-politique dont je pense qu'il doit déterminer notre réflexion sur l'avenir de la guerre, appartient au domaine des *vertus que l'on prête à la force*. Quel bénéfice peut-on en attendre ? Ici, à l'examen des interventions armées internationales de ces deux dernières décennies, deux types de scénarios différents se détachent, définis par des données géographiques et politiques opposées.

Le premier se caractérise par un territoire exigü, aisément contrôlable, ainsi que par des buts de guerre eux aussi nettement délimités : les objectifs en sont clairs et permettent de déclarer à un moment donné que la mission a été accomplie et qu'il est possible de se retirer. On peut prendre quelques exemples qui illustrent cette situation : la guerre du Koweït de 1990, tout d'abord, dans laquelle il s'agissait de faire retirer les troupes irakiennes du Koweït : dès lors que celles-ci ont franchi la frontière, la mission était remplie ; la guerre du Kosovo, ensuite, où il s'agissait de mettre en place un pouvoir, pas forcément très reluisant sur le plan des droits de l'Homme, mais que l'on considérait comme préférable au régime serbe nationaliste de Pristina ; le Timor-Oriental en 1999, où il s'agissait, d'ailleurs avec l'accord des Indonésiens, de mettre en place le Fretilin en remplacement du gouvernement collaborationniste à la solde de l'Indonésie. Et la Sierra-Leone, enfin, en 2000, où les forces spéciales britanniques se sont portées au secours du gouvernement Kaba, mis en danger par une guérilla particulièrement violente. A chaque fois, on le voit, il s'agissait d'un territoire réduit, d'une offensive limitée, au but bien circonscrit. A ces conditions-là, des interventions militaires peuvent être couronnées de succès et, personnellement,

je considère qu'elles sont tout à fait soutenables.

A celles-ci, j'opposerai un autre ensemble de situations, caractérisées au contraire d'une part par un territoire étendu (Irak, Afghanistan, Syrie, Libye, Somalie...), très difficile à contrôler selon les modalités de la guerre contemporaine, laquelle impose une projection de forces limitée et un usage retenu de la violence ; et d'autre part, par des objectifs politiques vagues. La question de la « responsabilité de protéger », c'est-à-dire de l'autorisation d'usage de la force pour protéger des populations civiles étant le critère le plus difficile à cerner. Cet objectif est d'autant plus facilement mis en avant qu'il semble parler à tout le monde : quand des crimes de masse sont commis, quand des atrocités sont perpétrées par un tyran, il semble bon d'y mettre fin. Chacun peut se retrouver dans un tel objectif. Mais qui est compétent pour le mener à bien ? Sur quelle durée, quel territoire ? Ce sont là des questions pratiques compliquées qui soulignent la fausse simplicité de cet objectif moralement limpide qu'est le sauvetage des innocents, tel qu'on l'a martelée pour le Darfour il y a peu. La réponse à ces questions tient en fait dans le constat que protéger les populations est *un acte de gouvernement*, puisque la menace pour les populations est précisément le gouvernement en place contre lequel on veut dresser un bouclier de protection pour les civils. D'où cette équation redoutable : responsabilité de protéger = changement de régime, c'est-à-dire renversement violent d'un gouvernement et substitution du régime précédent par un nouveau, ce qui signifie qu'on dispose d'une solution politique alternative à mettre en place. Tout cela conduit souvent à des suites hasardeuses, telles que celles qu'on a pu constater en Irak, en Libye et que l'on anticipe en Syrie.

E. Epargner des vies : la difficile économie morale de la vie humaine

Je rappellerai pour conclure que ce dont il était question en Lybie, c'était d'épargner les vies humaines. C'était d'une économie morale de la vie qu'il s'agissait dans cette guerre préventive, ce qui en rendait d'ailleurs la contestation extrêmement difficile, tant l'accusation de refus d'assistance à personnes en danger de mort et de complicité avec un régime criminel était omniprésente. L'évidence morale de l'intervention armée s'imposait d'elle-même et gare aux contrevenants ! Il faudra revenir dans la discussion sur les allégations³ qui ont servi de justification à cette intervention dès les premiers jours du soulèvement, et qui a trouvé par la propagande la véritable justification à son existence. Je voudrais ici simplement rappeler que, en quinze jours, on avait observé quelques centaines de morts, une partie due aux combats, une partie à la répression ; le bilan final avancé par les autorités libyennes est de plus de 40 000 morts, pour un pays de 6 millions d'habitants... J'ignore s'il s'agit du chiffre réel mais je tiens à le rappeler car c'est le chiffre qui fait foi. Lorsque l'on fait de l'économie de la vie humaine le critère d'une intervention, la mortalité est un facteur essentiel d'appréciation. Or il est frappant de constater que cette donnée-là est opportunément passée sous silence. Tandis qu'inversement, il est tout aussi frappant de constater combien on s'indigne – à juste titre d'ailleurs – des 15 000 morts⁴ (sur une population de 20 millions d'habitants et en deux fois plus de temps) que le conflit en Syrie a causées selon

3. Je reviens dans la discussion infra. sur le détail de ces « bobards propagandistes » mis en circulation par la chaîne qatarie Al-Jazeera.
4. En juin 2012, date de ce débat.

l'Observatoire syrien des Droits de l'Homme. Je partage cette émotion mais je reste par contre frappé du contraste par rapport aux 40 000 morts libyens déclarés, passés par pertes et profits.

2. LA GUERRE N'EST PAS SEULEMENT LE PASSÉ. ELLE EST PEUT-ÊTRE NOTRE AVENIR... »⁵

Général Henri Bentégeat

Pour faciliter le débat ultérieur, je voudrais poser ici le problème de l'avenir de la guerre de manière plus globale. Puis nous reviendrons sur ces questions que vous avez soulevées et qui sont extrêmement importantes, sur les problèmes auxquels sont confrontés nos pays démocratiques, par rapport aux opinions publiques, par rapport à ces guerres dites « humanitaires » etc. Mais je voudrais d'abord, de manière beaucoup plus générale, me poser la question de savoir *si la guerre a un avenir ou non*. La réponse peut paraître évidente, mais elle ne l'est pas nécessairement pour tous les Français, et certainement pas pour la classe intellectuelle européenne et la plupart des leaders d'opinion en Europe, comme j'ai pu en rencontrer un certain nombre à Bruxelles. Je crois que la bonne nouvelle – on pourra en discuter – c'est que *la guerre recule*. Elle recule dans les esprits et dans les faits et elle est de plus en plus encadrée. Mais la mauvaise nouvelle, c'est que, en réalité, *l'avenir de la guerre est tout à fait assuré*.

.....

5. La formule est de François Mitterrand lors d'un discours prononcé devant le Parlement Européen le 17 janvier 1995. Elle a été reprise par François Hollande le 11 mars 2012.

A. La guerre recule dans les esprits

C'est là le fait le plus important et significatif. On se souviendra sans doute de cette théorie qui avait fait florès à la fin du XIX^{ème} siècle, *des trois vagues de la pacification*. Le christianisme, d'abord, aurait mis fin au « *vae victis* » et permis l'établissement d'une paix durable. Le commerce, ensuite, devait progressivement, selon les physiocrates, transformer l'animal guerrier en animal commerçant. La démocratie, enfin, grâce au poids des opinions publiques, devait pouvoir s'opposer aux fauteurs de guerre. Le malheur, c'est que cette théorie a eu son succès essentiellement à la fin du XIX^{ème} siècle, et que depuis, il y a eu deux guerres mondiales et plus de 60 millions de morts causées par ces deux seuls conflits...

La vague suivante de réflexions sur une fin possible de la guerre est intervenue au terme de la Guerre Froide, notamment à travers les travaux de l'américain John Mueller qui, en 1989, publiait un livre intitulé *The Obsolescence of Major War*⁶. Il y expliquait que la guerre n'avait plus d'avenir et allait disparaître, du moins entre les grandes puissances, pour trois raisons principales. La première était que le coût de la guerre augmentait de manière exponentielle et rendait de moins en moins intéressants les bénéfices qu'on pouvait en escompter. La seconde, que la puissance d'un Etat se mesurait de plus en plus en termes économiques plutôt que militaires. Et la troisième était que les valeurs guerrières traditionnelles, comme le courage, l'honneur ou le patriotisme, étaient désormais dépassées et rejetées par la majorité des esprits, en particulier dans les démocraties occidentales.

.....

6. Mueller, J., *Retreat from doomsday: the obsolescence of major war*, Basic Books, 1989.

Cette théorie a été suivie notamment par celle de Joseph Nye sur le *Soft Power*⁷, c'est-à-dire la conviction qu'on pouvait régler à peu près toutes les crises et tous les conflits par des moyens pacifiques, des pressions économique, des aides financières, des politiques de soutien culturel etc. Cette théorie a rencontré un succès impressionnant, en particulier en Europe du Nord. J'ai le souvenir, à ce sujet, d'une séquence pour moi un peu burlesque. On m'avait demandé, en 2008, de venir témoigner au Parlement suédois à propos de l'intervention des forces spéciales suédoises en 2003, lorsqu'elles avaient été engagées en Ituri, dans l'Est du Congo, pour lutter contre des massacres dans le cadre d'une opération européenne. Ce qui se passait alors d'extraordinaire, c'est que les Suédois venaient de découvrir, horrifiés, que leurs forces spéciales avaient *combattu* !... Or ce n'était pas, selon eux, dans leur mandat : elles avaient le droit de *protéger* les populations, de faire cesser les massacres, mais pas de combattre les massacreurs... C'est ça, le *soft power* : une idéologie extrêmement prégnante en Europe...

Derrière tout cela, on trouve aussi l'idée que le concept de « nation » n'a plus grande valeur. L'internationalisme est devenu en Europe une valeur dominante et on est persuadé, à juste titre d'ailleurs, que les nationalismes ont été à l'origine de la plupart des guerres. Finalement, dans beaucoup de milieux intellectuels et chez beaucoup de leaders d'opinion, la guerre n'est plus considérée comme un fléau, mais comme quelque chose d'*immoral*. On va même plus loin : elle est devenue purement bestiale. Ceci, naturellement, s'oppose à des siècles et des siècles de

7. Nye, J., *Soft power*, Public Affairs, 2004.

glorification de la noblesse du métier des armes. De la même manière, la vie est considérée désormais comme la valeur suprême alors que, pendant des millénaires, la valeur suprême a été au contraire, si je puis dire, le sacrifice de la vie de chacun au profit de la communauté.

B. La guerre recule dans les faits

Si la guerre recule dans les esprits, elle semble reculer aussi dans les faits. Sur ce point, toutefois, les statistiques sont assez difficiles à vérifier. Si on compte le nombre de conflits, on peut certes y parvenir, mais quel rapport y a-t-il entre une razzia dans un coin du Soudan et un affrontement entre deux nations comme la Géorgie et la Russie ? Le nombre de victimes est tout aussi difficile à établir : par exemple, en Irak entre 2003 et 2011, les chiffres varient entre 70 000 et 600 000 morts. Je serais personnellement incapable de vous dire quel chiffre reflète la réalité car on fait rentrer dans ces calculs toute sorte de décès, directs ou indirects, ce qui pourrait aboutir d'ailleurs à bien plus de 600 000. Les statistiques sont donc peu fiables. On sait néanmoins que les interventions des armées occidentales sont de moins en moins létales : c'est là un point non négligeable. En Libye, en particulier, le nombre de morts provoqués directement par l'OTAN est beaucoup plus réduit que ce qu'on avait pu observer dans les débuts en Afghanistan. Il faut reconnaître cependant que si l'on peut parler d'un recul de la guerre dans les faits, c'est qu'on prend comme référence le début du 20^{ème} siècle... On a alors deux conflits mondiaux et de multiples conflits locaux, puis les guerres de décolonisation et les guerres satellites de la Guerre Froide. Depuis l'implosion de l'URSS, on a vécu « seulement » quelques conflits ponctuels, plus ou moins inspirés parfois par le souci

humanitaire, mais rien qui soit très significatif. Enfin, la guerre change, évolue et se trouve de plus en plus encadrée. Elle change parce que les conflits interétatiques sont de moins en moins nombreux : trois dans la dernière décennie. Ce qui domine désormais, ce sont les *guerres civiles*, ce que Rupert Smith appelle « les guerres *dans la population* », où la population se trouve être à la fois la victime, la complice et l'enjeu des conflits. La guerre change enfin parce qu'elle est soumise à *deux nouveaux facteurs*. L'émergence d'une gouvernance mondiale, d'une part, à travers le rôle reconnu depuis la fin de la Guerre Froide au Conseil des Nations-Unies pour dire le droit d'user de la force et de la violence dans les relations internationales. L'émergence des opinions publiques, d'autre part, à travers l'omniprésence des médias et d'internet. Ces deux facteurs conjugués ont conduit à deux résultats : le développement du concept d'*ingérence humanitaire*, qui pose de graves problèmes ; et une transformation des structures, des moyens et des modes d'action des armées occidentales. Compte tenu du poids des opinions publiques désormais, il faut avant tout réduire les pertes militaires de notre côté et diminuer le nombre de victimes civiles, le nombre de « bavures », sur le terrain d'opération. On a donc commencé par professionnaliser les armées, voire déléguer parfois une partie de leurs responsabilités à des sociétés militaires privées ; puis on a adopté de plus en plus d'armes de très haute précision tirées à grande distance ; et on se dirige maintenant vers la robotisation. Il s'agit, dans tous ces cas, de se plier aux injonctions des opinions publiques occidentales : « le moins de morts possible ».

C. La guerre a pourtant la vie dure

Peut-on en déduire que la guerre totale à la Clausewitz,

nation contre nation, ou même que des guerres du type de celle qu'a connu le Koweït en 1990, sont définitivement écartées du fait de la gouvernance mondiale ? Est-ce que l'on peut estimer que, désormais, la guerre va se réduire à la légitime défense ou à l'ingérence humanitaire ? Il me semble qu'on ne peut rien affirmer de ce genre : rien n'est écarté pour l'avenir. Ceci pour plusieurs raisons. D'abord, les facteurs traditionnels de guerre demeurent, à commencer par l'homme lui-même : l'homme avec son cerveau reptilien, son agressivité, son ADN inchangé depuis l'époque préhistorique, sa peur de l'Autre et, en particulier, des autres groupes. Ensuite tous les facteurs que Thucydide appelait les causes fondamentales de la guerre restent bien présents : l'honneur, la peur et l'intérêt. Enfin, si on en vient aux fondements 'marxistes' de la guerre : misère, injustice et fanatisme, on doit bien constater que, même si la misère recule un peu, l'injustice et le fanatisme restent toujours bien là.

A cela s'ajoutent même de nouveaux facteurs potentiels de guerre aujourd'hui. En premier lieu, *la course aux ressources naturelles* : avec l'explosion démographique et la montée en puissance de nouvelles puissances économiques, les ressources de plus en plus rares font l'objet de compétitions de plus en plus dures. Elles risquent, tôt ou tard, de provoquer des conflits directs ou indirects. Un deuxième facteur relativement nouveau, c'est le développement considérable de la *criminalité internationale* : on sait à quel point les trafics de drogue déstabilisent l'Amérique centrale et comment la culture de la drogue contribue à déstabiliser l'Afghanistan. Deux autres causes potentielles de guerre peuvent être enfin repérées, qui sont liées à l'affaiblissement de deux facteurs fondamentaux de sécurité au cours de ces dernières

décennies : la première, c'est ce qu'on appelle la *dé légitimation de l'arme nucléaire*. La dissuasion nucléaire est de plus en plus contestée aujourd'hui, en particulier en Europe. Or la dissuasion nucléaire a joué et continue à jouer un rôle stabilisateur fondamental, non seulement en Europe mais aussi dans la région entre l'Inde et le Pakistan par exemple. La deuxième cause d'ébranlement du système actuel tient dans le fait que l'hégémonie politique et militaire des Etats-Unis est aujourd'hui menacée, notamment par l'échec en Irak et le semi-échec en Afghanistan. Or les Etats-Unis ont indiscutablement contribué à la stabilité du monde par leur toute-puissance ces dernières décennies.

Quels sont les *foyers potentiels de guerre aujourd'hui* ? L'Iran, la Palestine et l'émergence de cette opposition frontale entre Chiïsme et Sunnisme qui se manifeste par exemple en Syrie. En Asie du Sud, l'Inde et le Pakistan, sur fond d'Afghanistan ; puis toutes les marches de la Chine, dont on connaît les visées territoriales. Puis, en Afrique, personne ne connaît le dénouement final des révolutions arabes ; la bande sahélienne est profondément ébranlée par la question touareg et le terrorisme ; il y a en outre toujours en Afrique ces conflits orphelins, qui n'intéressent pas grand monde, en république du Congo, au Soudan, au Darfour, etc. Il y a donc beaucoup de foyers potentiels de guerre.

En conclusion, si l'on pense aujourd'hui que la guerre peut être définitivement encadrée et éradiquée, on se trompe très certainement. Et l'on se trompe en particulier parce que la gouvernance mondiale a toutes les peines du monde à prendre forme : elle est empêtrée dans ses propres contradictions entre droits de l'homme et non-ingérence ; droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et inviolabilité

des frontières... Il existe de très nombreuses raisons, comme on le voit aujourd'hui en Syrie, pour que le Conseil de sécurité des Nations-Unies ait peine à fonctionner. Pas de gouvernance mondiale, risques de guerre identiques voire plus importants... Ma question serait donc plutôt celle-ci : est-ce que nous ne sommes pas en train, nous qui, en Europe, croyons à la fin de la guerre, de quitter le cours de l'Histoire ? On sait en effet que l'Europe désarme et va désarmer de plus en plus, alors que les pays émergents s'arment : les ventes d'armes ont augmenté de 16 % l'année dernière tandis que les achats d'armes par les pays européens ont diminué d'autant. Je me demande donc si l'Europe, en renonçant à la guerre, ne renonce pas, en un sens, à figurer dans l'Histoire...

DÉBAT

Q.1 : Pourrait-on revenir sur les concepts de « *guerre asymétrique* » et de « *guerre contre le terrorisme* », que l'Occident a souvent en tête lorsqu'il parle de guerre aujourd'hui. A vos yeux, la notion de « guerre contre le terrorisme » est-elle déplacée, ou bien peut-on effectivement identifier un nouvel « ennemi » qui justifierait des actions politiques et militaires spécifiques ?

H.B : La guerre asymétrique, c'est en effet la situation dans laquelle on se retrouve dans la plupart des cas aujourd'hui. Mais c'est une autre manière de qualifier la « guerre dans la population ». En réalité, les armées occidentales sont souvent confrontées, dans leurs opérations de maintien de la paix ou de protection des populations, à des adversaires qui n'appartiennent pas à des armées régulières mais à des groupes armés, plus ou moins camouflés dans la population, très souvent soutenus par elle, et qui ne font pas la guerre de la même manière que nous. D'un côté, il y a des armées régulières tenues par les conventions internationales et par des règles démocratiques, la plupart du temps sous l'œil des caméras, et de l'autre vous avez des combattants à qui tout est permis ou presque, parce qu'ils n'ont pas de règles à appliquer. Quant à la « guerre contre le terrorisme »... Je fais partie de ceux qui ont une très grande méfiance envers cette notion. A mes yeux, les affaires de terrorisme – et j'ai eu à en traiter quand j'étais dans l'Etat-major particulier du Président Chirac – sont avant tout des affaires de police, voire des affaires financières, parce que la lutte contre le financement du terrorisme est un axe extrêmement important pour combattre ce phénomène. C'est aussi une

affaire de renseignements et donc de renseignements militaires. Ce n'est que quelques fois seulement une question militaire proprement dite, quand il s'agit de détruire des foyers de terrorisme, comme on l'a fait au début en Afghanistan, et comme le font actuellement les Américains au Yémen ou en Somalie. Il peut donc y avoir des actions militaires ponctuelles mais l'essentiel de la lutte contre le terrorisme est une affaire de police, de finance et, au-delà, comme l'a compris depuis longtemps l'UE, elle implique surtout tout un travail culturel et social, c'est-à-dire des pans d'actions qui visent à supprimer petit à petit les bases de misère, d'injustice, de terreur qui nourrissent le terrorisme.

Q2 : Pourquoi n'existe-t-il pas des chaires d'« irénologie », comme il en existe de « polémologie », où l'on étudierait comment les gens ont fait la paix, comment se sont construits les processus de réconciliation, comment ont été enclenchés des procès de coopération etc. ?

R.B : En réalité, il existe de nombreuses chaires et centres d'études qui travaillent dans ce sens... On n'appelle pas ça « irénologie » mais « *peace studies* »... J'ai participé à plusieurs séminaires dans ce champ et je dois avouer que je n'en suis jamais ressorti très convaincu. La plupart des choses que j'ai entendues relevait plutôt du « *wishfull thinking* », de vœux pieux, que d'analyses très rigoureuses, hélas...

Q3 : Vous avez évoqué le fait qu'aujourd'hui, la demande des populations est de réduire au maximum les pertes...

Il est en effet utile de remettre les choses en perspective : en un seul jour, le 22 août 1914, par exemple, la France a perdu 22 000 hommes. Chiffre évidemment sans commune mesure avec tous les conflits actuels... J'aurais trois questions à vous poser. Tout d'abord, est-ce que votre conception des « ressources rares » ne se rapproche un peu de la théorie de « l'espace vital » qui a été développé dans l'entre-deux-guerres par un certain nombre d'idéologies ? Ensuite, pourriez-vous préciser ce que vous entendez par « délégitimation de l'usage de l'arme nucléaire » ? Voulez-vous laisser entendre que le parapluie nucléaire cesse d'être efficace pour réduire les guerres classiques ? Enfin, je souhaiterais savoir, puisque je fais partie du comité d'organisation de la commémoration des cent ans de 1914, quel sens vous pensez qu'on peut donner à cette commémoration de la Grande Guerre ?

H.B : Je ne crois pas qu'il y ait de lien *direct* entre la rareté des ressources et des guerres potentielles... Je ne pense pas qu'un seul pays annonce qu'il est prêt à faire la guerre pour défendre son accès à des ressources naturelles. Par contre, il est peu contestable que, dans le cours de l'Histoire, pour s'assurer l'accès à un certain nombre de ressources, des pays n'ont pas hésité à utiliser des moyens armés, pas forcément directs d'ailleurs, par exemple en utilisant des incidents locaux pour favoriser des conflits qui permettent à tel ou tel pays de contrôler tout ou partie de l'accès à des ressources devenues rares. Je voulais donc émettre l'idée selon laquelle la raréfaction de certaines ressources pourrait être potentiellement belligène. Quant à la « délégitimation de l'arme nucléaire »... Heureusement, bien sûr, l'arme nucléaire n'a jamais été jugée légitime en elle-même. Mais je parlais ici de la

dissuasion nucléaire, c'est-à-dire que le principe de dissuasion nucléaire est aujourd'hui de plus en plus contesté. Les Allemands, par exemple, n'hésitent plus à revendiquer le retrait de toutes les armes nucléaires stationnées en Europe, ce qui aurait été impensable il y a encore 5-6 ans. Obama, dans son discours de Prague, a clairement laissé entendre que le nucléaire était le mal et qu'il fallait s'en débarrasser au plus vite... Cette délégitimation de la dissuasion nucléaire est d'ailleurs accentuée par le projet de déploiement des missiles anti-missiles balistiques, ce grand programme de l'OTAN qui vise à remplacer l'arme nucléaire comme instrument de dissuasion. Or cette délégitimation risque, selon moi, de faire disparaître un des stabilisateurs de notre monde.

Quant à la commémoration de 14-18, je dirai simplement que je suis frappé d'une évolution qui s'est faite, peu à peu, dans les textes et témoignages portant sur la période : évolution qui est aujourd'hui particulièrement caricaturale dans la bande dessinée. De la guerre de 14-18, qui a été quelque chose de globalement épouvantable pour l'humanité, qui a été au quotidien pour la plupart des combattants quelque chose de terrible, il ne reste plus aujourd'hui que la *bestialité* dont je parlais tout à l'heure. Le reste, c'est-à-dire la solidarité, l'honneur, le courage, la fraternité des tranchées, etc., tout ce qui avait été décrit par Bernanos et d'autres, tout cela a disparu...

Q4 : Je souhaiterais en premier lieu interroger M. Brauman sur un point précis. Vous avez parlé d'éléments de propagande pour la guerre de Lybie, pourriez-vous revenir sur ce point ? Pourriez-vous par ailleurs développer les deux critères de la guerre juste que vous n'avez pas discutés,

à savoir l'autorité légitime et la cause juste ? J'ajoute que j'ai été assez frappé par deux choses juste avant la guerre en Lybie : en janvier 2011, la Commission des Droits de l'Homme de l'ONU a publié un rapport sur la Lybie qui déclarait que la situation y était globalement correcte, avec seulement quelques efforts à faire ça et là. Il est vrai que, comme signataires, on trouvait le Yémen et la Syrie, entre autres... Et la deuxième chose : on affirme aujourd'hui que, pour mesurer le degré de développement d'un pays, le PIB n'est plus suffisant ; on propose un autre indice, celui du développement humain. Or, si l'on prend la carte de 2010, on voit que la Lybie est aussi bien notée, en ces termes, que la France... Et ensuite, en 2011, on lui fait la guerre pour des raisons inverses... Enfin, on décrit la situation en Syrie comme l'opposition entre droits de l'Homme et dictateur ; M. Bentegeat nous a plutôt parlé d'affrontements entre sunnites/ chiïtes... Peut-il développer un peu ce thème ?

R.B : Ce que je qualifiais tout à l'heure, de manière un peu provocante, de « *bobards propagandistes* », ce sont quatre faits qui se sont déroulés entre le 20 février et le 18 mars 2011. Ces faits appelleraient d'ailleurs toute une réflexion sur ce que signifie « voir » dans l'espace public.

1. *Le supposé mitraillage aérien des manifestants de Tripoli le 21 février*⁸, soit une semaine après les premières manifestations de Benghazi. Il est de règle d'en parler

8. « Libye : des civils évoquent des massacres », *Le Parisien*, 21 février 2011 : <http://www.leparisien.fr/crise-egypte/en-direct-libye-plusieurs-villes-seraient-aux-mains-des-opposants-21-02-2011-1325253.php>

comme ayant été « vu par tout le monde », les images ayant été diffusées par Al-Jazeera en premier lieu. C'est à ce moment que le président Sarkozy a déclaré « Khadafi doit partir », un chef d'Etat qui envoie l'aviation contre sa population n'étant plus habilitée à gouverner son pays. Quoique l'on pense d'une telle affirmation, il faut en revenir aux faits : ces images n'existent pas, Al-Jazeera n'ayant diffusé qu'un « témoignage » téléphonique ; et si je place des guillemets, c'est parce que ce mitraillage n'a jamais eu lieu. Peut-être était-ce vraisemblable, mais ça n'était pas vrai ! Il s'agit du premier moment de construction d'un ennemi idéal. Par ailleurs, personne n'a vu de manifestation à Tripoli avant la dernière phase du conflit.

2. L'affirmation selon laquelle, début mars, plus de 6 000 personnes avaient déjà été massacrées par les forces de *Kadhafi*. Ces 6 000 morts annonçaient une boucherie qu'il était important de prévenir. Or nous savons qu'il s'agit d'un chiffre lancé au hasard par le représentant de la Ligue Libyenne des Droits de l'Homme, lui-même membre du CNT. Il a avoué lui-même, avec une très grande candeur, qu'il avait dit 6 000 comme il aurait pu dire 4 000 ou 10 000... Ce chiffre a d'ailleurs été disqualifié par une enquête menée par Amnesty et Human Rights Watch, qui ont fait état de 200 à 300 morts dans cette période...

3. *Les mercenaires africains bourrés de Viagra qui allaient massacrer et violer les femmes*. *Kadhafi* avait naturellement des mercenaires, son armée étant très faible ; pas plus ni moins mercenaires d'ailleurs que les compagnies privées de sécurité qui sont, selon moi, la forme

contemporaine des « mercenaires ». Je ne contesterai certainement pas que lesdits mercenaires aient tué des innocents mais l'image d'Africains drogués, dopés au Viagra ne correspond à aucune réalité observée autre qu'un cliché raciste, aucune des enquêtes menées ne l'ayant attestée. Je doute par ailleurs que le Viagra soit d'une quelconque utilité pour une population jeune et privée de contacts féminins comme celle-ci... Mais ces viols sous Viagra commis par des mercenaires africains aux ordres d'un monstre fournissaient le cliché attendu. Je souligne d'ailleurs que si, au XIX^{ème} siècle, on intervenait contre le cannibalisme, ce sont aujourd'hui les viols qui ont remplacé ce dernier dans l'imaginaire collectif... Notons, en passant, que cette histoire vient également d'Al-Jazeera, comme le bombardement de Tripoli.

4. Dernier élément, enfin, mais non le moindre puisqu'il a été l'élément déclenchant de l'intervention militaire : *la fameuse « colonne de chars » se dirigeant vers Benghazi...* Cette colonne, en dépit d'observations satellitaires répétées dont les côtes libyennes faisaient l'objet, n'a jamais été vue... Je rappelle en outre que Benghazi est une ville dont l'étendue équivaut à peu près à celle de la bande de Gaza, soit 300 km². 25 chars stationnaient aux portes de cette ville, qui avaient d'ailleurs été plusieurs fois repoussés par les combattants, et aucune colonne blindée n'est venue les renforcer. Quant à l'aviation, elle ne pouvait pas sortir. Patrick Haimzadeh, ancien militaire et diplomate, grand connaisseur de la Libye, rappelait d'ailleurs que les pilotes libyens s'entraînaient au maximum 20 heures par an, ce qui ne leur permettait pas de mener la moindre action armée digne de ce nom.

L'aviation était donc hors d'état de combattre, les chars étaient bien loin, mais la menace a été brandie, nous appelant à réagir *dans l'urgence*. Chacun sait que, dans l'urgence, il importe surtout de ne plus penser : cette suspension de l'esprit critique caractérise l'urgence. C'était le résultat visé et il a été obtenu... Fait révélateur : il a suffi que trois ou quatre chars soient détruits par l'offensive aérienne française du 19 mars pour que soit stoppée net cette effrayante colonne blindée, dont on n'a plus jamais entendu parler... Bref, aucune preuve tangible n'a été apportée sur ce point, or la question était suffisamment importante pour devoir être étayée.

Je serai beaucoup plus bref sur votre seconde question concernant les trois critères que je qualifiais de « juridiques » dans la guerre juste (autorité légitime, buts légitimes et moyens proportionnés). Il me semble qu'il n'y a plus guère de question, aujourd'hui, sur qui constitue l'autorité légitime pour déclencher une guerre : il suffit de voir la différence entre ce qui se passe en Syrie, ce qui s'est passé en Irak hier, et le cas du Kosovo, qui me semble souligner le fait que, désormais, seul le Conseil de Sécurité peut donner une légitimité à une guerre. Et si le Conseil de Sécurité n'avait pas approuvé la Guerre en Lybie, elle n'aurait pas été tenable. Le but légitime, lui, est la prévention des massacres : il s'agit en fait de redonner ses lettres de noblesse à la notion de « guerre préventive », ce que le théoricien de la Guerre des Six-Jours Yigal Allon appelait joliment la « contre-attaque préventive » (sic)... C'est selon moi la porte ouverte à tous les débordements et à toutes les guerres. La coexistence entre ce que je qualifiais de « bobards propagandistes » et la réhabilitation de la « guerre préventive » a permis que soit moralement

disqualifiée d'emblée toute hypothèse de négociation ou de médiation. Faciles à décrire - la prévention et l'arrêt des crimes de masse, ces « buts légitimes » sont en réalité volatiles, car toujours circonstanciels. La notion de « guerre pour les droits de l'Homme » est par essence incohérente, grevée de contradictions qui minent ses fondements mêmes. Quant aux moyens proportionnés, la notion a été bien illustrée par la guerre de Libye, comme le soulignait le Général Bentegeat : en effet, les « dommages collatéraux » ont été extrêmement limités, on les estime entre 60 et 100 morts, ce qui, dans une guerre de 6 mois et qui a fait des milliers, voire des dizaines de milliers de morts, apparaît assez positif. En bref, il me semble que, de ces trois critères, celui qui pose véritablement un problème philosophique et politique de fonds, c'est le second.

H.B : Je partage tout à fait votre point de vue. Je ne me prononce pas sur la Lybie car, comme je n'étais plus aux affaires, je ne peux pas juger d'un point de vue militaire quels étaient les tenants et aboutissants précis. Mais il y a dans ce que vous venez de dire un point qui me paraît absolument fondamental : *il faut clairement définir l'objectif politique*. En tant que militaires, c'est ce que nous avons toujours demandé. Il y a dans les procédures de l'OTAN et de l'UE un chapitre qui n'est pas toujours rempli quand on prépare une opération, qui doit être défini par l'autorité politique, et qui s'intitule « état final recherché ». Comment est-ce que les responsables politiques veulent trouver l'espace visé à la fin de l'opération militaire ? C'est évidemment difficile à définir mais c'est ce précisément dont les militaires ont besoin pour savoir comment ils doivent agir pour que l'objectif final soit atteint. Maintenant, en ce qui concerne sunnites et chiïtes, je crois

que tout le monde sait que la minorité alaouite en Syrie est d'obédience chiïte ; elle se maintient depuis longtemps au pouvoir mais enfin, jusqu'à présent, elle avait réussi à maintenir une sorte de cohabitation entre les différentes communautés en Syrie. On sait par exemple que la minorité chrétienne de Syrie soutient le régime de Bachar El-Assad simplement parce qu'elle redoute qu'une victoire sunnite – les Sunnites étant largement majoritaires en Syrie – ne provoque l'éviction des autres minorités. Ce n'est pas pour rien, inversement, que le Qatar et quelques autres soutiennent les insurgés en Syrie et, peu à peu, on a vu, à travers la question irakienne d'abord, puis syrienne, que le principal objet des discussions dans la région du Golfe tourne autour de cette tension chiïtes/sunnites. Il est certain que si on ne fait extrêmement attention à la manière dont on gère la question syrienne, on risque un jour de déclencher un affrontement direct entre ces deux communautés principales de l'Islam.

R.B : Je rajouterai un mot concernant l'indice de développement humain. Il me semble, en tant que personne intéressée par la question des rapports Nord/Sud, que cet indicateur ajoute quelque chose à l'appréciation qu'on peut porter sur la situation des pays en termes de développement et, en cela, mérite d'être défendu. *Mais il ne faut pas lui prêter des vertus qu'il n'a pas...* Peut-être que la Lybie et la France étaient équivalentes du point de vue de l'IDH avant cette intervention, ne serait-ce que parce qu'en Lybie, il existait un système de redistribution de la rente pétrolière extrêmement important – notons d'ailleurs, qu'une partie du mécontentement en Lybie vient de la libéralisation de ces dernières années et des disparités dans la redistribution de la rente dues à la privatisation et à la

captation par un certain nombre de clans proches de Kadhafi de la rente pétrolière... Reste que la Libye était une dictature. En tout cas, un indicateur socio-économique ne peut pas dire plus que ce pour quoi il a été conçu.

Quant au Conseil des Droits de l'Homme, il me semble que, dans sa forme actuelle comme lorsqu'il s'intitulait Commission des droits de l'Homme, il n'a aucune raison d'être. Le seul destin qu'on peut lui souhaiter, c'est de disparaître. Lorsque des Etats portent des appréciations sur la question des droits de l'Homme entre eux, ils ne font qu'instrumentaliser ces droits dans des rapports de force stratégiques. Selon la présidence et selon les rapports de force, un moment ce sera la Libye, puis Israël, ou le Soudan et ainsi de suite. Tout cela est entièrement ritualisé, n'apporte rien à personne sinon à ceux qui en vivent, bref un pur gaspillage qui ne devrait être considéré autrement que sous l'angle de sa disparition.

Q.5 : En tant que président de l'Association de Réservistes du Chiffre et de la Sécurité de l'Information (ARCSI), je m'étonne que vous n'ayez jusqu'ici fait mention ni de la « *cyber-guerre* », ni de la « *guerre économique* », qui semblent être deux formes essentielles dans l'avenir de la guerre. Que pensez-vous de ce type de « guerre » qui, a priori, n'ont pas généré de morts, c'est-à-dire que nous irions alors vers des guerres « propres » ? Si tel était le cas, si nous allions vraiment vers ce type de guerres, quelle serait la position des lobbies de l'armement selon vous ?

R.B : Il me semble que la « *cyber-guerre* » est moins l'avenir de la guerre que son présent, elle est déjà en route et ce qu'on voit sur les derniers virus électroniques adressés

aux Iraniens n'est que l'expression de rapports de force qui, d'ailleurs, recouvrent souvent les rapports de force militaires... La façon dont les Iraniens, les Palestiniens et d'autres encore, ont été infectés par les virus produits sans doute par les Israéliens montre que cette guerre est en cours. C'est le présent des affrontements de puissance... Cela étant, faut-il appeler ça la « guerre » ? Je n'en suis pas tout à fait sûr mais je n'ai pas vraiment réfléchi à la question... Quant à la « *guerre économique* »... Bien sûr, il y a une dimension de violence extrêmement forte dans les rapports économiques, mais je trouve que, là-encore, on tend parfois à abuser du mot « guerre ». C'est à la fois trompeur et dangereux. Les 'affrontements' économiques, les 'rivalités' économiques, certes, mais la 'guerre', c'est beaucoup dire...

H.B : Je souscris tout à fait à ce que vient de dire Rony Brauman. Je crois qu'aujourd'hui, et particulièrement dans le monde occidental où l'on adore les slogans et tout ce qui se vend bien, on a tendance à abuser de la notion de « guerre ». La « *cyber-guerre* », c'est une des formes d'actions potentielles pour affaiblir un adversaire, et ce n'est pas exclusif de la guerre en armes. C'est un mode d'action différent. Il a d'ailleurs déjà été utilisé plusieurs fois, par exemple en 2007, en Estonie, où les banques estoniennes ont été très secouées par des attaques dont on peut supposer qu'elles venaient essentiellement de Russie ; et puis le programme nucléaire iranien, on le sait, souffre en effet beaucoup de virus dont on peut soupçonner qu'ils ne sont pas venus tous seuls... Donc, cette cyber-guerre et, d'une manière générale, la cyber-sécurité, est un souci extrêmement important aujourd'hui, d'autant que toutes nos sociétés sont innervées par l'informatique et même

nos armements. Nos sociétés occidentales ne peuvent plus vivre sans un système informatique qui fonctionne correctement. C'est donc un souci et un moyen d'agression, mais il ne remplace pas le reste, sachant d'ailleurs que pour venir à bout d'un pays, cela reste plus « facile » par la voie des armes que des cyber-attaques. Il y a un certain nombre de moyens de se protéger des cyber-attaques et il existe un certain nombre de moyens de réplique qui commencent à se développer dans les pays occidentaux. Au ministère de la Défense, on travaille beaucoup sur ces points. C'est donc un phénomène important mais qui vient, à mon avis, hélas, comme une arme de plus dans le système et non comme substitut à la guerre traditionnelle.

Quant à la « guerre économique », je suis pleinement d'accord avec ce qu'a dit R. Brauman. Je voudrais souligner simplement qu'il y a des liens très fréquents entre la guerre économique et la guerre tout court. Après tout, la guerre de l'opium déclenchée par les Britanniques à la fin du XIX^{ème} siècle en Chine était fondamentalement une guerre économique qui a mal tourné...

Q. 6 : A-t-on essayé de mesurer quel est l'impact des flux migratoires et des grands mouvements de migration sur les probabilités de guerre ou sur les conditions dans lesquelles une guerre se déroulerait ? Si, par exemple, un pays arabe déclençait une guerre contre un pays à forte immigration arabe, est-ce que cela modifierait la manière dont la guerre se passerait ? Est-ce une chose sur laquelle on a réfléchi ?

H.B : C'est une question extrêmement sensible. On sait très bien que les minorités, les irrédentismes dans les

nations, ont été parfois à l'origine des conflits mondiaux, en particulier évidemment pendant la 2^{ème} guerre mondiale. Cette question des minorités dues à des migrations ou à des hasards de l'histoire a toujours été un facteur potentiel de guerre. Mais il y a une grosse différence, selon moi, entre ces résidus de l'Histoire, qui continuent à poser des problèmes, par exemple dans les Balkans, et ce qui se passe en France, en Italie ou en Espagne, et surtout en France d'ailleurs. En France, ces minorités, d'une manière générale et contrairement à ce qu'on prétend souvent, ont tendance à s'intégrer et cherchent à le faire. Elles viennent pratiquement toutes de l'ancien empire colonial français : il existe donc des liens déjà très forts entre ces populations immigrées et la France. Et pour vous dire à quel point nous ne considérons pas cette situation comme un problème d'un point de vue militaire, aujourd'hui, un pourcentage très important de l'armée française vient de ces minorités. Et pour ma part j'ai toujours été très fier du fait que l'armée française joue un rôle important dans l'intégration de ces minorités dans la nation française. Il n'y a d'ailleurs qu'à voir ce qui s'est passé quand Mohammed Merah a tué des soldats français: la majorité des victimes militaires étaient des jeunes gens issus de l'immigration maghrébine. Aujourd'hui, pour moi, il n'y a aucun danger dans l'existence de très fortes communautés venues des pays du Sud.

Q. 7 : Que pensez-vous du conflit politique qui est latent, mais ne fera que croître, entre la Russie sibérienne et la Chine ? Lorsque le président Pompidou est allé voir Mao, il lui a demandé dans quelle partie de l'Asie il estimait que les Russes n'avaient rien à faire. La réponse de Mao

fut : « dans toute l'Asie »... Dès à présent, un vrai problème se pose : une partie de cette Asie russe a été conquise par les armes à la fin du XIX^{ème} siècle, en particulier la province maritime avec Vladivostok, qui était chinoise. Or maintenant que la Chine a récupéré Hong-Kong et bientôt sans doute Taïwan, le problème va se poser quant à la légitimité de la présence des Russes à Vladivostok. Pensez-vous que ce conflit peut devenir aigu et aller jusqu'à la guerre ?

H.B : C'est une question difficile... Si l'on analysait les choses en termes de rapports de force, on devrait dire : avantage à la Chine... Parce que la Chine est beaucoup plus peuplée, se développe beaucoup plus vite et a des capacités d'expansion économique et militaire incomparables par rapport à la Russie. En vous disant cela, en sachant qu'à l'heure actuelle, la Chine colonise doucement, par un peuplement régulier ou irrégulier, la Sibérie Orientale, je ne dis cependant pas grand-chose. Car je me rappelle que, lorsque j'étais à l'École de Guerre, j'avais entendu un grand spécialiste des relations internationales, interrogé sur le conflit Iran-Irak, répondre sans hésiter : en termes de rapports de force, c'est l'Iran qui l'emporte... Or c'est l'Irak qui a gagné pour des raisons compliquées...

Q. 8 : Une remarque tout d'abord... Cette question de l'avenir de la guerre a été déjà évoquée de très nombreuses fois : on peut prendre par exemple le sociologue d'origine russe Jacques Novicow qui a écrit un livre à la fin du XIX^{ème} siècle, *La guerre et ses prétendus bienfaits*⁹, dans lequel il

9. Novicow, J., *La guerre et ses prétendus bienfaits*, Armand Colin, 1894.

proposait une analyse en se fondant sur le passé et montrait qu'en 3 500 ans, il y avait eu un rapport d'une année de paix pour treize de guerre... Il s'interrogeait alors sur la suite et nous disait : à l'heure d'aujourd'hui, avec l'esprit positiviste, nul doute que ce ratio va s'inverser... C'était en 1894, soit 20 ans avant la première guerre mondiale, ce qui laisse assez songeur... Depuis, un certain nombre d'analyses ont été faites et je serai un peu plus pessimiste que les deux orateurs : on a plutôt l'impression que le ratio augmente et ne se réduit pas, à l'échelle du monde en tout cas... Ma question est la suivante : quelle définition chacun d'entre vous fait du mot « guerre », puisque toute la question du calcul de ce ratio et de l'avenir de la guerre, on l'a vu dans plusieurs des questions posées, passe par la définition qu'on donne du mot « guerre ». Or le sens de ce mot a sans doute beaucoup évolué...

H.B : Je vais vous faire une réponse assez simple : pour moi, *la guerre, c'est le recours à l'option militaire, le recours à la force armée, dans les relations internationales.*

R.B : Moi, je ne sais pas... C'est une question sur laquelle je m'interroge depuis quelque temps. J'ai cherché la réponse du côté des Nations-Unies, du côté aussi des spécialistes du droit humanitaire, qui ont leur mot à dire sur ce point puisque le droit humanitaire entre précisément en vigueur dans les moments où la guerre est déclarée. Est-ce que, par exemple, les niveaux de mortalité qu'on observe actuellement en Amérique Centrale – au Guatemala, au Honduras, au Mexique... - et qui sont très nettement supérieurs au seuil de 1 000 morts par an au-delà duquel les Nations-Unies qualifient une situation de « conflit armé » ou de « guerre » ; est-ce que ces niveaux de mortalité,

done, indiquent qu'on est en état de guerre ? Non, assurément. On est dans un état de conflictualité, de violences armées réelles, avec l'usage même de moyens de guerre – blindés, armes de guerre, commandos, etc. Mais ici il s'agit de combat contre des narcotrafics et non pas subordonné à des buts politiques, ce qu'on a souvent à l'esprit lorsqu'on parle de guerre. Il doit y avoir un *but politique* dans la guerre. Mais on ne le voit pas dans ces cas-là. L'une des questions qui doit en tout cas être posée aujourd'hui, c'est bien celle des définitions de la guerre – car il ne me semble pas possible de se mettre d'accord sur une définition simple. L'un des enjeux, c'est d'arriver à quelques approches conceptuelles des conflits armés qui se fondent sur l'évolution de ces formes de violences. On a actuellement différents modèles : ce qui se passe dans la région sahélienne, avec les processus de fragmentation qui semblent à l'œuvre, en particulier au Mali, renvoie par exemple à un état de 'ni paix, ni guerre', mais qui est potentiellement ouvert sur la guerre et est, de toute façon, un terreau de terrorisme qui lui-même donne lieu à un engrenage de violences ; et puis il y a celui, dont je parlais précédemment, de l'Amérique Latine. Peut-être faudrait-il garder le mot « guerre » pour désigner la forme particulière dont parlait le Général Bentegeat et trouver d'autres notions pour qualifier ces autres formes. Mais à l'évidence, il y a des phénomènes de violences relativement nouveaux par rapport auxquels nous devons élaborer un nouvel appareillage conceptuel. S'il reste vrai qu'il y a un reflux des guerres proprement dites depuis une quinzaine ou vingtaine d'années, cela ne veut pas dire par contre qu'il y a un reflux de la violence : il y a plutôt une redistribution des formes de violence, qui mérite qu'on y prête attention.

Q.9 : Je crois qu'il y a précisément un problème à ne pas avoir requalifié le phénomène « guerre ». Vous avez parlé tout à l'heure des « guerres justes », cela renvoyait à des conflits réciproques, armés, publics et justes au sens du droit de la *guerre*. Mais aujourd'hui, nous ne sommes pas du tout dans ce schéma-là, une des conséquences très directes en étant qu'on ne sait pas, précisément, dans quel cadre juridique interviennent les armées dans les conflits du moment. Cette difficulté à se situer dans le cadre juridique et éthique de la « guerre », tel qu'on l'a connu et construit depuis des siècles, ne pose-t-elle pas problème aujourd'hui ? Qu'en est-il précisément du recours à l'outil militaire dans ces formes de violences et de conflits qui ne ressortissent pas du cadre classique de la « guerre » tel qu'il a été élaboré et construit par la philosophie politique et le droit international depuis des siècles ?

H.B : Est-ce que cela pose un problème, aujourd'hui, de ne pas faire la guerre à proprement parler mais de participer à des « opérations militaires », des opérations de police internationale ? Oui, assurément. Le droit de la guerre ne s'y applique pas en théorie. J'ai ainsi eu l'occasion d'évoquer fréquemment avec les responsables de la Croix-Rouge le problème de l'application des conventions de Vienne. On sait qu'elles ne sont pas intégralement applicables dans de tels cas. L'un des problèmes auxquels on se trouve confronté, problème extrêmement délicat, que j'ai vécu en Côte d'Ivoire ou en Afghanistan (et qu'on voit bien à Guantanamo), est celui des *prisonniers*... On se trouve dans une situation impossible : comment garder ces prisonniers ? Que faire, quand on a arrêté des gens en Afghanistan, en Côte d'Ivoire ou ailleurs, qui ne sont ni des prisonniers de droit

commun arrêtés par la police d'un Etat souverain, ni des prisonniers de guerre à proprement parler ? Nous savions en outre très bien, dans les deux cas, que si nous les remettions aux autorités « légitimes », les risques de torture voire d'exécutions sommaires étaient extrêmement forts... Donc, précisément, nous nous appuyions sur la Croix-Rouge pour éviter que ces prisonniers, une fois détenus chez nous, se trouvent menacés dans leur intégrité physique. Il faut ajouter que nous ne sommes ni formés, ni équipés pour garder des prisonniers de « guerre » indéfiniment : on ne dispose pas de grands camps, comme les Allemands en ont organisé pendant la 2^e guerre mondiale. Garder des prisonniers pendant un certain temps nous aurait certainement posé des problèmes de gestion identiques à ceux auxquels les Américains ont été confrontés.

Il y a beaucoup d'éléments qui font que, le droit de la guerre ne s'appliquant pas, nous sommes obligés d'appliquer le droit national, comme si nous nous livrions à des activités professionnelles ordinaires, banalisées. D'où cette judiciarisation récente des opérations militaires, qui trouve son illustration dans la décision de poursuite, par la justice, des responsables des opérations militaires françaises en Afghanistan à la suite de la mort de soldats dans une embuscade. Cette évolution pose un problème extrêmement grave pour l'ensemble des armées. D'abord, elle soulève une question de principe : est-ce qu'il est possible de considérer des activités de conflit, pour ne pas dire de guerre, comme des activités ordinaires ? Nous ne parlons pas ici des crimes de guerre, qui font l'objet de poursuites face à une Cours pénale internationale. Ni de tout ce qui relève de la faute et des infractions commises par des militaires en opération, qui a toujours été

sanctionné, que ce soit par des tribunaux militaires ou civils. Ce qui est nouveau, en l'espèce, c'est qu'on puisse maintenant juger un lieutenant ou un général sur le fait qu'il a choisi telle ou telle option, telle ou telle stratégie, tel ou tel itinéraire, et ce faisant mis en danger, estime-t-on, la troupe qu'il commandait. Cela a pour conséquence, d'une part, un sentiment très fort d'incompréhension et de frustration dans les armées, parce qu'après tout, le lieutenant qui est mis en accusation a risqué sa peau avec ses hommes. D'autre part, le risque le plus grave, sans nul doute, est un risque d'inhibition : il est bien certain que si, à chaque moment, nos chefs militaires sur le terrain se posent la question : « si je prends cette décision, est-ce que je ne risque pas de me retrouver devant le tribunal ? », l'effet d'inhibition sera majeur. Au lieu d'avoir la main sur l'épée, pour ainsi dire, nos officiers auront tous la main sur le parapluie... Et deux conséquences potentielles de cette attitude pourraient être, d'une part, une diminution des chances de succès pour les missions qui nous sont confiées ; et d'autre part des risques accrus, parce que l'inhibition entraîne l'hésitation et peut provoquer des catastrophes.

Q.10 : Pourrait-on revenir sur les budgets militaires ? Selon leur conception, peuvent-ils avoir un rôle de prévention ou, au contraire, d'incitation ?

H.B : Là, il faudrait se tourner vers les historiens. Vous vous souvenez sans doute de ces polémiques sur les budgets militaires à la fin des années 1930. Les budgets militaires ne sont que ce que les politiques veulent en faire. Quand un budget militaire augmente, cela veut évidemment dire

que le pays est en train de se rééquiper. Mais cela ne signifie pas nécessairement que ses intentions soient belliqueuses. Quand les Américains ont augmenté massivement leur budget militaire dans la période Reagan, avec le projet de guerre des étoiles, ils n'ont pas accru les risques de conflit militaire avec la Russie ; par contre, ils ont provoqué une course aux armements qui a, estime-t-on, précipité la chute de l'URSS. Inversement, quand un pays réduit son budget militaire, cela rassure souvent ces voisins ; sauf peut-être quand il s'agit d'un pays européen. Dans ce cas, à mon avis, cela les inquiète plutôt...

Retrouvez l'intégralité du débat en vidéo sur www.institutdiderot.fr

Les publications de l'Institut Diderot

Dans la même collection

L'avenir de l'automobile
Louis Schweitzer

Les nanotechnologies & l'avenir de l'homme
Etienne Klein

L'avenir de la croissance
Bernard Stiegler

L'avenir de la régénération cérébrale
Alain Prochiantz

L'avenir de l'Europe
Franck Debié

L'avenir de la cybersécurité
Nicolas Arpagian

L'avenir de la population française
François Héran

L'avenir de la cancérologie
François Goldwasser

L'avenir de la prédiction
Henri Atlan

L'avenir de l'aménagement des territoires
Jérôme Monod

L'avenir de la démocratie
Dominique Schnapper

L'avenir du capitalisme
Bernard Maris

L'avenir de la dépendance
Florence Lustman

L'avenir de l'alimentation
Marion Guillou

L'avenir des humanités
Jean-François Pradeau

L'avenir des villes
Thierry Paquot

L'avenir du droit international
Monique Chemillier-Gendreau

L'avenir de la famille

Boris Cyrulnik

L'avenir du populisme

Dominique Reynié

L'avenir de la puissance chinoise

Jean-Luc Domenach

L'avenir de l'économie sociale

Jean-Claude Seys

L'avenir de la vie privée dans la société numérique

Alex Türk

L'avenir de l'hôpital public

Bernard Granger

Les Notes de l'Institut Diderot

L'euthanasie, à travers le cas de Vincent Humbert

Emmanuel Halais

Le futur de la procréation

Pascal Nouvel

La République à l'épreuve du communautarisme

Eric Keslassy

Proposition pour la Chine

Pierre-Louis Ménard

L'habitat en utopie

Thierry Paquot

Les Dîners de l'Institut Diderot

La Prospective, de demain à aujourd'hui

Nathalie Kosciusko-Morizet

Politique de santé : répondre aux défis de demain

Claude Evin

La réforme de la santé aux Etats-Unis : quels enseignements pour l'assurance maladie française ?

Victor Rodwin

Les Entretiens de l'Institut Diderot

L'avenir du progrès (actes des Entretiens 2011)

L'avenir de la guerre

La guerre a toujours existé, avant les hommes même si on en croit les mythes nombreux mettant en scène des combats entre les Dieux ; les premiers écrits historiques relatent généralement des guerres et la Bible lie indissociablement le destin humain à la guerre à travers l'image des cavaliers de l'Apocalypse pour lesquels elle constitue un moyen d'apporter mort et désolation aux humains.

Ce que nous disent nos orateurs, observateurs et parfois partie prenantes à des conflits modernes, est que la guerre a changé, et pourrait changer encore. Toute violence collective n'est plus considérée comme guerre ; celle-ci ne désigne que « les conflits armés dans les relations internationales » selon le Général Bentegeat c'est à dire des conflits entre entités étatiques.

Les autres formes d'affrontement collectif appellent d'autres désignations : conflits tribaux, révolutions, opérations de police internationale ou de maintien de la paix.

Jean-Claude Seys

Président de l'Institut Diderot



**Henri
Bentegeat**

“ Général d'armée, ancien Chef d'état major des armées (2002-2006), ancien président du Comité militaire de l'Union européenne (2006-2009)



**Rony
Brauman**

“ Médecin, ancien président de Médecins sans frontières (1982-1994)

La présente publication ne peut être vendue